

# HISTOIRE de l' HOSPICE SAINT-LOUIS de BEDARIEUX

## Genèse du projet au lendemain de la Restauration

À l'origine se trouve l'Abbé Jean MARTEL né à Bédarieux et vivant à Paris. Passionné de géologie, il est à l'origine de l'exploitation du charbon de Graissessac. Il a une fortune personnelle qui lui permet de vivre de ses rentes. Il est toujours en contact avec ses amis et sa famille à Bédarieux où il vient fréquemment.

Il est très préoccupé par la situation de l'hôpital de la ville. Au fil du temps, cet établissement sis près de l'église Saint Alexandre est devenu une maison de secours précaire avec une seule personne pour assurer l'ensemble des soins. La ville se développe, le nombre de malades augmente et les indigents sont délaissés. À Paris, il a l'occasion de rencontrer Soeur Elisabeth BIGNES des AGES, supérieure de la Congrégation des Filles de la Croix ; il lui propose de prendre en charge les malades de Bédarieux.

Il s'ouvre de ce projet à Jacques MARTEL LAPRADE, maire de la ville, avec qui il est en parenté. Il met à disposition de la communauté religieuse une rente annuelle de 1200 F pour l'entretien de 4 sœurs détachées à Bédarieux et 3000 F pour la construction d'un nouvel hôpital. Louis XVIII, par ordonnance du 17 juillet 1820, s'empresse d'autoriser la commission de gestion de l'hospice d'accepter cette donation faite devant notaire.

Les 4 sœurs de la Congrégation de la Croix prennent leur fonction le 1<sup>er</sup> septembre 1820. La Maison de Jean Tournade, autre dit l'hôpital, exigüe, est mal adaptée pour dispenser des soins aux malades ; aucune extension sur place n'étant possible, la question de la construction d'un nouvel établissement s'impose. Les autorités se réunissent à plusieurs reprises dans le courant l'année 1821 sans arriver à se mettre d'accord sur un projet. La décision est ajournée alors que la ville se développe.

## Conception et réalisation

Au mois de juin 1822, arrive à Bédarieux un nouveau vicaire, l'abbé TARROUX, venu seconder le Chanoine AOUST, curé de Saint Alexandre qui est souffrant et vieillissant. Le jeune abbé prend rapidement la dimension du problème de l'accueil et des soins à dispenser aux indigents. Il supplie le père AOUST de lui laisser carte blanche pour réaliser ce projet d'hôpital.

L'abbé ouvre alors une première souscription. Dans une seule journée, il récolte 10.000 F auprès des riches industriels de la ville. L'industrie du drap est florissante à cette époque, la ville de Bédarieux compte alors 5430 habitants, ceci expliquant cela. Sans se lasser il frappe à toutes les portes, il rend même visite aux familles protestantes. La municipalité reste toujours réservée et dégage toute responsabilité de la ville sur ce projet.

Homme pressé, l'Abbé TARROUX crée rapidement un "Comité d'Exécution". Il confie la présidence d'honneur à l'Abbé Jean MARTEL. Les autres membres sont le Chanoine AOUST qui fait un don de 10.000 Frs sur sa cassette personnelle, Jean Bernard VERNAZOBRES, Jacques PRADES, Louis MARTEL et Barthélémy MAURAN.

La commission achète un terrain de 38 ares situé entrée du Faubourg Saint Louis. L'architecte est choisi : il s'agit de Jean-Pierre BLANC, bien connu des Bédariciens puisqu'il vient de réaliser en 1821 la nouvelle mairie et la porte monumentale de l'église Saint Alexandre. Le 25 mars 1825 il présente au Comité plans et devis.

L'adjudication est donnée à François FABRE, entrepreneur de maçonnerie, pour un montant total de travaux de 68.342 F. Les travaux débutent au mois de septembre 1825.

L'Abbé TARROUX montre une activité débordante sur ce chantier. Il s'y trouve tous les jours dès que son sacerdoce lui laisse un peu de temps. D'une force herculéenne il n'hésite pas à mettre la main à la pâte et à transporter les plus grosses pierres nécessaires à la construction. Par ailleurs, il mobilise toute la population : ceux qui ne peuvent pas donner d'argent sont sollicités pour donner des heures de travail ou prêter du matériel.

## Composition des bâtiments

Au centre une chapelle qui est aujourd'hui dénommée Église Saint Louis.

À droite, l'aile de l'Hospice réservé aux femmes avec un parloir, le réfectoire des sœurs, cuisine, cellier, pharmacie et son laboratoire, salle de pansements, dépositaire appelé salle du "Requiescant in Pace" avec accès direct à la chapelle pour l'office funèbre. À l'étage salle de la Communauté, dortoir des sœurs, dortoirs des femmes infirmes et dortoirs des femmes malades, logement de l'infirmière.

À gauche, l'aile réservé aux hommes avec la sacristie, la salle d'école, le bureau de l'administrateur, la boulangerie, la huche, la buanderie. À l'étage, le logement pour les hommes malades et la chambre de l'infirmier

Il est aménagé un cimetière derrière le chœur : il permettait à certains généreux donateurs de l'hospice d'être enterrés là. Ce cimetière est supprimé en 1846.

### Modifications par rapport au projet initial

Lors de la réception des travaux, l'architecte établit un mémoire qui fait état des modifications qui lui ont été imposées par la commission. Il avait prévu quatre colonnes pour former le péristyle de la chapelle ; il dut les remplacer par les pilastres qu'on voit aujourd'hui, mais il fit en sorte que ces pilastres imitent les colonnes par leur proportion et leur espacement.

L'architecte, constatant que la chapelle était quelque peu surdimensionnée par rapport aux bâtiments de l'hospice, avait suggéré de conserver la première travée pour réaliser un péristyle qui aurait servi d'entrée commune à l'hospice et à la chapelle. Cette proposition n'a pas été retenue.

Un passage entre les deux ailes de l'hospice était prévu sous le tambour d'entrée, mais il n'a pas été réalisé. De même, il devait être construit deux petits bâtiments à l'extérieur, de part et d'autre du portail sur l'avenue : un abri pour une pompe à eau et un logement pour le portier ; ces bâtiments n'ont pas été réalisés.

Le zèle des Bédariciens engagés par l'Abbé TARROUX dans la réalisation de la chapelle a quelque peu nui au respect du projet initial ; ainsi, par exemple, dans la construction des pieds-droits de la porte flamande, les ouvriers s'écartèrent des plans fournis par l'architecte , ils ajoutèrent à la corniche des moulures superficielles.

### **Donation à la Municipalité**

Le Comité d'Exécution, une fois les travaux terminés, offrent le 26 novembre 1826, l'ensemble terrain et bâtiments à la municipalité. Par acte du 13 mai 1827, cette donation est acceptée par la Mairie. Le 28 août 1827, le Roi de France consacre souverainement cette donation par une ordonnance.

Deux conséquences pour la commune : achever les travaux et assurer l'entretien de l'ensemble. Le 6 octobre 1827, la commission décide de vendre l'ancien hôpital pour financer l'hospice Saint Louis. Le 2 septembre 1828, sur ordre du Préfet, une somme de 10.000 F est affectée par la commune à la finition des travaux (aménagement du rez-de-chaussée). Le 12 octobre 1828, la chapelle fut solennellement bénie par le premier Vicaire Général du diocèse, le Père COUSTOU. Le 15 juin 1829 les sœurs s'installent à l'hospice.

Il est intéressant de rappeler la composition de la "Commission d'exécution" qui a suivi au fil des années la réalisation du projet : Jacques MARTEL-LAPRADE (président), Jean-Charles LAVIT, Jean-Bernard VERNAZOBRES, Barthélémy MAURAN, Etienne RAMI, Guillaume MARTEL et François CALVET.

Il est à noter que les promoteurs de cette réalisation ne virent pas la fin des travaux. Le curé MARTEL décède en 1827 comme le Chanoine Aoust. Quant à l'Abbé TARROUX, il devint entretemps curé de TAUSSAC.